

La Charte n'exige pas, ni même n'autorise, l'application de sanctions, y compris l'expulsion, simplement parce qu'un membre des Nations Unies suit une politique, telle l'apartheid, jugée par les autres comme répugnante et honteuse. Mis à part les motifs pratiques et juridiques contraires à une telle mesure, par vote majoritaire, où cela mènera-t-il? Il y a peut-être - il en est de fait - d'autres gouvernements représentés au sein de cette Organisation qui suivent des politiques et adoptent des pratiques qui sont discriminatoires et violent les droits de l'homme. Faut-il éléver la voix à l'Assemblée pour imposer des sanctions, y compris l'expulsion, contre les gouvernements intéressés? J'espère que non.

L'objet fondamental de cette Organisation devrait être de réunir les nations dans un régime international aussi universel que possible. Efforgons-nous d'accroître le nombre de membres et non pas de le diminuer.

Aujourd'hui le monde qui nous entoure est rempli d'incertitudes et de risques que créent un nombre considérable et inquiétant de questions irrésolues. Plusieurs de ces questions ne sont pas inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée. Certains pourraient ne plus se prêter à un examen aux Nations Unies et ce sont les parties les plus immédiatement intéressées qui peuvent le mieux les résoudre, du moins pour le moment.

Dans la manière d'aborder les affaires internationales, les Nations Unies doivent tenir compte des réalités de la politique mondiale; c'est pourquoi dans certains cas il vaut mieux recourir aux négociations directes plutôt que de mêler l'ONU à ces problèmes.

Il est cependant des questions qui relèvent directement de cette Assemblée. Ce sont des vieilles questions comme le désarmement, la suppression de la discrimination raciale, la liberté des peuples qui ne l'ont jamais eue et des autres qui l'ont perdue. Chaque année apporte des questions nouvelles. Vieilles ou nouvelles, elles ont leur place au programme prioritaire des Nations Unies. Elles posent des problèmes de toute première urgence. Comment ce régime des Nations Unies, qui veut apporter un remède collectif à l'angoisse internationale, peut-il le mieux s'adapter au caractère futur des affaires mondiales?